

Pensée d'un avocat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 25

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sur la question de savoir s'il serait disposé à tâter d'une alternance, c'est-à-dire, qu'une année ce serait la Foire de Bâle et il n'y aurait pas de Comptoir à Lausanne, l'année suivante, ce serait le contraire, a d'emblée répondu négativement. Lausanne ne pouvait donc, déjà pour ce seul fait, agir autrement.

Il convient d'ailleurs de reconnaître les précieux services que rendent à notre commerce et à nos industries, soit la Foire de Bâle, soit le Comptoir de Lausanne.

On a reproché à l'entreprise de Beaulieu d'être parfois une occasion de « ribote ». Le reproche est injuste. Une exposition d'alimentation ne peut tout de même pas ne montrer que des bœufs ou des bouteilles vides à ses visiteurs. Ceux-ci sont comme les enfants : ils veulent voir et, en l'occurrence, goûter « ce qu'il y a dedans » On ne peut pourtant acheter chat en poche. Hélas ! si par ci par là quelque dégustateur dépasse un peu la mesure, il ne faut en accuser que l'excellence des produits exposés. C'est donc tout à notre honneur. Qu'en pensez-vous ?... J. M.

Pensée d'un avocat. — Au cours d'une conférence, un avocat disert, a ce cri du cœur : « On peut discuter sur tout à perte de vue ! C'est ce qui fait le charme de la vie ! »

Pasteur et paroissien. — Un pasteur, qui se rendait à l'église pour un culte matinal, voit un de ses paroissiens sortir de l'auberge. Il l'interpelle :

— Comment, François, vous sortez déjà du café ! Mais... mais...

— Eh ! bien, monsieur le pasteur, vous ne voudriez pourtant pas que j'y reste toute la journée !

LETTRE DE LA MI-JUIN

LES montagnes sont au-dessus de notre vie écrit le poète fribourgeois Reynold ; pour les atteindre, il faut la volonté, le courage et l'effort, et toutes ne sont point à nous tous, accessibles. Lorsque le soir, de la plaine on les voit rayonner, calmes à l'horizon, certes on les admire. Mais, qu'elles sont lointaines ! Abstraites comme la pensée, immuables comme les lois, elles affirment l'éternité.

Mais les lacs sont dans notre vie, dans notre sol. Nous descendons vers eux par nos routes habituelles ; nos demeures sont bâties sur leurs bords, nos jardins inclinent leurs arbres jusqu'à leurs ondes où parfois nous osons y remplir l'arrosoir. Et nous n'avons qu'à nous pencher pour qu'ils reflètent nos visages. Le ruisseau s'écoule dans la rivière, la rivière se jette au fleuve et le fleuve s'en va, plus large, vers la mer. Il est fidèle à ses limites. Il est une coupe toujours pleine.

La beauté du Léman c'est d'être ordonné ; il apparaît simple, grand et tranquille et toutes ses parties ont entre elles d'harmonieux rapports. On l'embrasse dans son ensemble, nul détail importun ne distrait le regard. Il compose tout ce qu'il reflète. Il est noble en toute saison, mais les matins d'été lui donnent la plénitude, quand les eaux calmes sont bleues et calmes, quand le ciel est bleu et calme et n'a pas de nuages ; quand les montagnes sont bleues, quand les ombres, bleues et légères couvrent les longues campagnes qui l'entourent. Et alors, parfois, les barques plates le traversent, chargées de granit, elles ont des mâts peints en vert, une flamme à la pointe et des voiles rouges comme des peaux de lion.

Et le Léman évoque ainsi la Méditerranée, les golfes de Sicile et les golfes de Grèce ; il évoque des temples et des arcs de triomphe, des galères et des tirèmes où l'on rêve de déclamer debout dans la lumière, le chant séculaire d'Horace.

Rambert a chanté le Léman, l'a poétisé et jusqu'à la fin de son existence, éloigné du lac, qui l'avait vu naître, il lui a gardé un attachement passionné.

Du bord de la mer, il écrit :

*Pardonne, pardonnez, muses de la patrie,
O mon lac, ô Léman, par les monts abrités...
...Pardonne, bleu Léman, Montreux, terre chérie,
...A la religion de ta beauté chérie
J'ai commis dans mon cœur, une infidélité...*

Ailleurs encore :

*A l'étranger, quand la tristesse
Jette sur nous, son voile noir,
On donnerait gloire et richesse,
Tout ce qu'on a pour te revoir.
Pour voir surgir la silhouette
De la Dent d'Oche ou de Jaman,
Pour voir plonger une mouette
Dans une vague du Léman...*

Ce fut un Léman féérique celui des soirées de la fête des narcisses à Montreux.

L'eau paisible, comme attentive à ce qui va se passer sur ses rives, reflète les cordons de lumières des embarcations légères, immobiles dans la baie de Montreux et les façades illuminées parsemées sur les pentes des montagnes.

Soudain, l'eau clapote, un clapotement doux avec un peu d'inquiétude dans son murmure incessant.

Et les paysages, les doux et chers paysages, endormis déjà, sursautent, car un crépitement insolite a suivi ces bruits inusités et des gerbes lumineuses montent dans le ciel, éteignant les étoiles et voilant la face ironique de la lune.

Puis, c'est un long écho dans les montagnes, écho qui s'en va mourant...

Mme David Perret.

BIBLIOGRAPHIE

Heures passionnées, par Michel Epuv. — Un volume in-16°. Prix : fr. 7.50. En vente chez Eugène Figuière, éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris ; aux Editions Littéraires, 33, rue de Bourg, Lausanne, et dans toutes les bonnes librairies.

L'auteur du « Nouvel Homme », de « Petite Ame » et de tant d'autres œuvres émouvantes et tendres, s'est plu à faire de ce nouveau livre comme un bréviaire, une suite de méditations sur les étapes de l'amour.

Toutes ces heures qui passent, les tristes et les joyeuses, les mélancoliques et les triomphantes, elles évoquent ici — avec quelle ardeur ! — les moments les plus précieux de nos vies, les instants d'ombre et de lumière où passa notre propre aventure.

Il faut lire dans le silence du souvenir, de l'attente ou du rêve ces pages suggestives et fiévreuses, particulièrement celles sur « sur le pressentiment de l'amour », le chapitre intitulé « comment vint l'amour » et ces quatre « lettres d'amour » si vraies, si poignantes, où l'on ressent, comme une blessure, tout ce qu'il y a de tragique dans la passion qui s'en va.

Ainsi, de votre cher amour, les voici toutes vives, les heures pathétiques que la vie exaltée du cœur aurait tant voulu retenir et marquer d'un sceau d'éternité !

IMPRESSIONS DE TRISTESSE

*L'heure s'écoule lentement,
Elle est interminable, l'heure,
A ma fenêtre je demeure
Ecoutant depuis un moment
Un lointain violon qui pleure.*

*On le devine à la chanson :
L'artiste en sa peine s'isole,
C'est pour cela que chaque son,
Que chaque note qui s'envole
Prend un accent qui nous désole.*

*Cette plainte ainsi s'en allant
Eveille en l'âme une autre plainte,
Et, c'est en nous comme l'empreinte
D'un mal indéfini, très lent,
Dont l'âme allanguie est atteinte.*

*Dehors, il pleuvine, il fait nuit,
Il fait nuit d'une nuit d'automne ;
Là-bas, une flaque d'eau luit
Puis, une autre luit monotone.
Il pleuvine, une horloge sonne,*

*Et sonne dans la chambre. On a
L'impression qu'elle est vivante ;
Une dernière fois, plus lente,
Elle sonne encore, et voilà
Que le silence nous tourmente,*

*Le lourd silence des objets
Et cet air de rêver qu'ils prennent,
Et puis, dehors, toujours les jets,
Les jets de lumière qui traînent
Au fond des flaques d'eau qui viennent.*

*Par delà le silence, au loin,
C'est toujours l'accent qui désole
De chaque note qui s'envole.
Alors, on sent comme un besoin
D'aimer quelqu'un qui nous console.*

*L'heure s'écoule lentement,
Elle est interminable, l'heure,
A ma fenêtre je demeure
Ecoutant depuis un moment
Un lointain violon qui pleure.*

André Marcel.

Une poignée de boutades.

Un instituteur et le syndic dégustent une bonne bouteille :

— C'est un vrai nectar ! proclame l'instituteur.

— Nectar ! mais pardon, M. le régent ; vous devez connaître ça mieux que moi ; mais quand il s'agit de liquides est-ce qu'on ne dit pas plutôt un hectolitre ?

Un voyageur descend en hâte du train, glisse sur le marche-pied et s'étend par terre.

— On s'empresse autour de lui : avez-vous beaucoup de mal ?

— Oh ! non ; je n'ai qu'une valise.

A quinze ans, dit quelqu'un, la femme se dessine. Un autre répond : et à trente ans, elle peint le dessin.

— Quand un secret a couru que fait-il ?

— Pardine ! Il transpire.

Une brave campagnarde venait de perdre son mari sans avoir appelé un docteur :

— Comment votre mari est mort sans secours ? sans médecin ?

— Ma foi, que voulez-vous ? chez nous, nous mourons nous-mêmes.

Le docteur, sans faire peur au gibier, prend chaque année un congé et un permis de chasse pour battre la plaine, le fusil en mains.

— C'est la seule époque, où il ne tue rien, disait l'autre jour un de ses bons confrères.

VIEUX PAPIERS

MONSIEUR Charles Eggimann, éditeur, à Genève, avait envoyé, à titre gracieux, à la Bibliothèque cantonale, un volumineux dossier de pièces manuscrites contenant des chansons d'étudiants, chansons politiques, pièces de vers diverses, etc. Ces pièces furent acquises par M. Eggimann de la succession de M. Du Mont, ancien bibliothécaire cantonal.

Ce dossier contient des choses de valeur très inégale. Le *Journal gastronomique Vaudois*, publié dans le numéro du *Conteur* du 4 avril, est une de ces pièces. Celle que nous publions aujourd'hui, est une aimable satire de la mode. On en conviendra sans peine en la lisant.

Ordonnance

de Nos Seigneurs de la Chambre de Propreté.

Nos Seigneurs de la Chambre de Propreté, estimant que les visages ne sont pas moins de leur ressort que les vues sur les maisons, voyant que la mode du *Rouge* s'est introduite depuis quelque temps dans la Ville, et révoltés de cette félonie contre la nature, ont arrêté de défendre aux filles et aux femmes de suivre cette mode et cela sous la même peine qui est infligée à ceux qui laissent amasser du fumier devant leurs maisons, sous plus fortes s'il y a récidive.

Pendant ils ont crû devoir mettre à cette défense quelques restrictions, dictées par ce sentiment de justice et d'équité qui les anime dans toutes leurs délibérations.

I. — Ils auront égard à l'imbécillité de toute fille ou femme qui paraîtra n'avoir mis du *Rouge* que dans la persuasion que l'on ne peut pas le distinguer de la couleur naturelle, s'il a été bien préparé et si une main habile a dirigé le pinceau qui a barbouillé le visage. Toute grossière que soit cette erreur, elle mérite de l'indulgence dès qu'il est prouvé qu'elle tient à une bêtise de nature dont on n'est pas responsable.

II. — Ils exemptent en entier de la peine toute personne du sexe qui avouera franchement, que se défiant de sa chasteté et convaincue que rien n'est plus repoussant que du plâtre incrusté sur